



COMMUNIQUE DE PRESSE

POLICES DE L'ENVIRONNEMENT

Ressource en eau

Dans le domaine de la ressource en eau, les différentes thématiques abordées dans le cadre du plan de contrôle 2018 sont :

- la gestion qualitative de la ressource en eau ;
- la préservation des milieux aquatiques ;
- la gestion quantitative de la ressource en eau.

En 2018, 135 contrôles concernant la préservation de la ressource en eau potable sont prévus dans le département de l'Yonne. Les différents corps de contrôle qui interviennent sur ce sujet sont l'Agence française pour la biodiversité, l'Agence régionale de santé, le service régional de l'alimentation et la direction départementale des territoires. Un renforcement des contrôles et une coordination accrue des services ont été mis en place en 2018 afin que les captages les plus concernés par des pollutions fassent l'objet d'un suivi plus régulier de la part de l'administration.

En matière de gestion qualitative de la ressource en eau, les principales réglementations contrôlées sont le respect de la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, le respect des servitudes des périmètres de protection de captages au titre du code de la santé publique, le respect des dispositions relatives à l'usage des produits phytosanitaires et à la fertilisation azotée, ces deux dernières étant reprises pour les exploitants agricoles dans les règles de la conditionnalité de la politique agricole commune.

Enfin, un contrôle pédagogique inter-services sera organisé lors de la période estivale afin de conforter la connaissance des domaines de compétences des différents corps de contrôle.